



Municipalité de Saint-Bonaventure

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONAVENTURE DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 2 NOVEMBRE 2015

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du code municipal, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Bonaventure.

ANNÉE 2014

Le rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2014 a été déposé lors de la séance du 26 mai 2015 accompagné du rapport de vérification de la firme comptable FBL.

L'année 2014 s'est terminée avec un surplus de 111 180 \$ dont une partie a été réinvestie dans le budget 2015 et le reste a été remis au surplus accumulé non affecté qui totalisait 298 186 \$ au 31 décembre 2014.

ANNÉE 2015

Le budget pour l'année 2015 était de 1 616 782\$ et les activités se sont déroulées comme prévues.

Un protocole d'entente a été conclu avec le COLOC pour la gérance du Chalet communautaire.

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil sont fixées par le règlement 162/99 et sont soumises à une indexation selon l'indice des prix à la consommation du Canada. Pour 2015, elles totaliseront 10 183 \$ pour le maire et 3 394 \$ pour chacun des six (6) conseillers (ère).

Le rechargement d'une partie du 2e Rang avec du gravier a été fait au coût de 17 992 \$ et payé à même les fonds municipaux budgétés pour l'année 2015 ainsi qu'une subvention du MTQ de 8 000 \$.

Le ré-asphaltage de la Route Labrecque et d'une partie du 2e Rang a été fait par l'entreprise Construction Portneuf pour une dépense nette de 363 459,32 \$ payée en grande partie (82% à 100%) par la subvention TECQ (2014-2018). Le solde, s'il y a lieu, sera financé par le surplus accumulé libre.

Nous avons fait une offre pour l'achat de la Caisse Populaire Desjardins et elle a été refusée.

Nous étudions présentement la possibilité de renouveler l'entente de supra-local avec la Ville de Drummondville pour les 4 prochaines années.



Municipalité de Saint-Bonaventure

Les contrats de plus de 25 000 \$ qui ont été conclus depuis mon dernier rapport en novembre 2014 sont :

- Construction & Pavage Portneuf pour le pavage de la Route Labrecque et d'une partie du 2e Rang pour un montant de 352 417,73 \$ taxes incluses
- Service de Vacuum D.L. pour la vidange des fosses septiques en 2016 et 2018 pour un montant approximatif de 86 212 \$

ANNÉE 2016

Nous débuterons sous peu l'étude du prochain budget.

Nous étudierons les diverses possibilités pour disposer de la subvention TECQ (programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) pour 2014-2018.

Nous ferons notre possible pour que le projet de réaménagement de la patinoire ait lieu cette année. Les travaux consisteront à cimenter le fond de la patinoire et de la diviser afin qu'une partie puisse être transformée pour le deck-hockey (ou hockey de terrain selon l'Office de la langue française 😊).

En hiver, cette surface permettra aux jeunes et moins jeunes de patiner à l'abri des rondelles perdues.

Une nouvelle entente débutera pour les prochaines années avec la Coopérative de Santé Shooner-Jauvin.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier tous les citoyens et citoyennes de Saint-Bonaventure qui s'impliquent de près ou de loin dans les différents organismes et comités œuvrant dans la municipalité dont la plupart ont pour but premier de rassembler les gens de la communauté dans la bonne entente, ce qui implique souplesse, compromis et ouverture d'esprit. Merci pour votre dévouement social et bénévole.

Merci au personnel de bureau et aux ouvriers et inspecteurs de la Municipalité ; c'est facile de critiquer mais ce soir je profite de l'occasion pour vous remercier du travail accompli. Merci également aux conseillers et conseillère pour votre implication dans différents dossiers.

Félicien Cardin, maire